

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le 24/08/2024

ID : 074-217400704-20240820-D2024_67-DE



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 67

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	19
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 13 août 2024

**OBJET : AVENANT AU MARCHÉ
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR
LA DÉCONSTRUCTION
RECONSTRUCTION DE LA BASE
NAUTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt
août, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Madame Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.
STUBERT B. CHANTELOT C.
DENERVAUD M. RACINE FREIXENET M.
CHEVRON F. DIANA C. QUERNEC GARIN
C. CHAMPEAU S.**

**EXCUSÉS : PLEynet J.P. « pouvoir à
BAARSCH C. » BILLARD G. CORNU C.
MATTERA A. GEROUDET A.
CHANTELOT L. « pouvoir à CHANTELOT
Ch »**

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Madame le maire rappelle au conseil municipal le marché signé le 1^{er} août 2022 avec le groupement WMA/MAPELLI/EDS/ARBORESCENCE/BRIERE/BIGBANG pour la déconstruction/reconstruction de la base nautique.

Madame le maire présente un avenant ayant pour objet le changement d'adresse et de SIRET du maître d'œuvre WMA.
Cet avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

Le conseil municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° D 2022 – 60 en date du 12 juillet 2022 autorisant la signature du marché de maîtrise d'œuvre,

Vu le marché de maîtrise d'œuvre signé le 1^{er} août 2022 avec le groupement WMA/MAPELLI/EDS/ARBORESCENCE/BRIERE/BIGBANG,

Considérant la nécessité de signer un avenant afin de prendre en compte le changement d'adresse et de SIRET de l'architecte WMA,

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le 24/08/2024

ID : 074-217400704-20240820-D2024_67-DE



Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTROISE Madame le maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre de la déconstruction/reconstruction de la base nautique.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Brigitte STUBERT

Le maire
Pascale MORIAUD

A handwritten signature in black ink, consisting of the initials 'BS' followed by a horizontal line.

